Date

**Aux directions d’établissement**

**OBJET : Résultats des tests sur la concentration du plomb dans l’eau**

Nous vous informons que tous les points d’eau aux fins de consommation ont été testés à l’école (NOM), en conformité avec les protocoles de la procédure transmise par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

Les résultats obtenus démontrent que les points d’eau potable sont tous conformes à la nouvelle norme de Santé Canada, maintenant établie à 5 microgrammes par litre. Les points d’eau potable demeurent donc tous accessibles et nous pouvons maintenant vous garantir que l’eau est de qualité.

**Particularité pour les lavabos**  
Tel que mentionné dans notre première communication, nous vous rappelons qu’en fonction d’une directive du Ministère, les lavabos des toilettes et des vestiaires n’ont pas été testés puisqu’ils doivent désormais servir exclusivement pour le lavage des mains. Des affiches comportant cette consigne ont d’ailleurs été installées (OU seront installées) devant ces points d’eau. Nous demandons la collaboration des membres de votre personnel afin de la faire respecter par les élèves.

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration.

La Direction générale

Centre de services scolaire (NOM)